



<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DES ASSISES DEPARTEMENTALES DU 05 SEPTEMBRE 2014 A SORGUES</p>

CLUBS PRESENTS :

AVIGNON/PONTET	AVIGNON BARBIERE	CADEROUSSE
CARPENTRAS	CAVAILLON	CHATEAUNEUF
CHATEAURENARD	ENTRAIGUES	ISLE/SORGUE
LES ANGLIS/SOAVETERRE	MONTFAVET	TARASCON
ORANGE	PERNES	SORGUES
ROGNONAS	LE THOR	MORIERES
SERIGNAN	NYONS	

CLUBS REPRESENTES :

COURTHEZON	ROBION
------------	--------

CLUBS EXCUSES :

ST BLAISE/BOLLENE	PERTUIS	ST REMY
-------------------	---------	---------

CLUBS ABSENTS :

SUD LUBERON

La secrétaire générale souhaite la bienvenue aux clubs présents, et excuse l'absence du Président pour raisons familiales.

Elle rappelle l'importance de bien remplir les imprimés de demandes de licences, notamment : signer dans la case assurance si on accepte ou si on refuse avec signature dans les 2 cas. Attention si l'on veut résilier cette assurance souscrite pour 4 ans l'an passé le courrier doit être adressé en recommandé à la FFBB. Tout le monde devra être licencié : joueurs, coach, marqueur, dirigeant, élu et surtout responsable de salle. D'autre part, comme pour les 2 saisons précédentes il est à nouveau indiqué que lorsque les clubs saisissent leurs licences il en sera de même pour toute la saison afin d'éviter toute erreur ou manque.

A ce jour il n'y a pas assez d'inscriptions d'équipes JUNIORS pour réaliser un championnat. Autre rappel : les dérogations doivent être faites 15 jours avant le match.

Pour remercier les clubs qui prêtent leurs installations et leurs bénévoles lors des formations ou rencontres organisées par le comité, des dotations sont remises à US ENTRAIGUES, LASA, MONTFAVET BC et EB PERNOIS.

Des opérations pour les féminines sont donc prévues suite aux réunions de fin de saison : journée des copines, match événementiel, parrainage etc. ...

Un nouveau règlement mini basket officiel a été transmis par la FFBB, notamment la possibilité de jouer en 4X4 puis selon l'élévation du niveau en 5X5 (accord entre clubs). Pour les filles cela ouvre la possibilité d'engager plus facilement les équipes. L'utilisation de la feuille de marque simplifiée est recommandée mais attention tout le monde doit être licencié ! Les règles de jeux sont établies sur 4 bases : sortie de balle, dribble, marcher et contact.

Nanou CERASE « les U11 dans le 13 jouent sur grand panier ! Ce qui indique un jeu différent du nôtre ».

Club de LASA : « nous rencontrons des problèmes de score »

Nanou : « c'est bien pourquoi nous demandons le niveau de l'équipe sur les engagements »

Club de CHATEAUNEUF : « lorsque l'on se retrouve gagnant d'une poule faible, le brassage pose ensuite le problème de se retrouver dans une poule plus forte »

Club de NYONS : « pourquoi ne pas faire des brassages uniquement sur des rencontres aller ? »

Nanou : « c'est le tournoi de présaison qui détermine les niveaux donc **tout le monde doit participer !** »

Interventions des commissions :

COMMISSION FEMININE ET CDOS :

Les clubs ont reçu une invitation pour une soirée d'information Emploi le mercredi 22 octobre de 18 h 30 à 20 h 30 à la Maison des Sports, vous pouvez vous inscrire directement auprès de la commission (Elyane CERASE) par mail.

La journée challenge femmes et sport a lieu cette année le samedi matin 11 octobre au tennis club de SARRIANS. Notre participation est importante : le CDOS en tient compte au moment de l'attribution des subventions et surtout comme cette journée tourne dans les comités d'ici un ou deux ans nous devons l'organiser, un retour d'expérience serait le bienvenu. Ce challenge est encadré par des hommes, même si vous n'êtes que 2 à vous inscrire vous intégrerez une autre équipe, dirigeantes, joueuses ou mamans participez ! Inscription auprès d'Elyane.

COMMISSION DES OFFICIELS :

CAISSE DE PEREQUATION :

Nicole JOVER et Christophe ZUCCONI en sont responsables. Vous aurez 4 factures de 250 € par équipe les 15/9, 15/11, 15/01 et 15/03, le surplus versé vous sera restitué en fin de saison s'il y a. Attention ceci concerne le championnat, sont exclus : challenges, coupes et trophées.

Les bonnes coordonnées des clubs et arbitres sont indispensables. Il y aura un 1^{er} document de pointage par le comité, c'est un véritable travail d'équipe entre les clubs, les arbitres, la CDO et la sportive, tant que le fichier n'est pas validé, l'arbitre n'est pas indemnisé. Un autre document récapitule toutes les équipes engagées, tous les matchs, puis catégorie par catégorie. Les clubs devront payer le même montant, le solde est prévu en positif pour qu'il y ait un remboursement à chaque club. Les documents seront du même type pour les arbitres, les virements seront effectués tous les mois, bien faire passer les RIB au comité. Christophe vous demande d'être particulièrement indulgents pour cette 1^{ère} année de mise en place.

E-MARQUE : une réunion aura lieu le 12 septembre à 18 H 30 au comité pour la formation. La ligue distribuera les ordinateurs le 20/09 à CAVAILLON.

NOUVELLES REGLES :

La faute technique sifflée n'entraîne plus qu'un seul lancer franc et la possession. Après 2 fautes techniques dans le même match le joueur est disqualifié.

Les 3 points restent aux pointillés.

Les 3 temps morts du 3^{ème} et 4^{ème} quarts temps : pour l'équipe n'ayant pas pris ses temps morts, si le temps mort n'est pas sifflé avant les 2 dernières minutes, le temps mort est perdu, le marqueur le barre. Exemple : le temps mort est demandé à 2 mn 15 de la fin mais sifflé à 1 mn 58, il est perdu.

INDEMNITE DE MATCH :

La FFBB a décidé l'uniformisation des indemnités pour cette saison les primes sont fixées à U17: 23 € + kms

SENIORS: 27 € + kms

FORMATION:

Le principe reste identique avec 3 à 4 stages et un vendredi soir pour les séances de code de jeu avec séance vidéo.

Les dates seront déterminées d'ici 15 jours.

L'examen pratique est prévu sur le tournoi de la Mie Câline. L'obligation de la participation à la Fête du Mini basket est de retour. Un trophée sera remis pour les candidats qui auront réussi lors de l'Assemblée Générale.

Club de CHATEAUNEUF : « à quelle date est prévue de repasser la pratique de la saison dernière ? »

Hamid : « à la mi-novembre »

La FFBB a prévu l'uniformisation de l'examen et des plans de formation, les intervenants sont inchangés.

Club de TARASCON : « nous avons été sanctionnés au niveau de la charte parce qu'un de nos arbitres n'a pas assez sifflé, 3 matchs dans la saison ? »

Hamid : « le nombre de match est déterminé par la CDO3 ».

Club de TARASCON : « est-ce qu'on ne peut pas compenser la charte avec un arbitre qui va siffler 4 fois plus ? Et tenir compte des matchs des stages ? »

Hamid : « non, ce n'est pas possible. Il faut respecter les fiches de disponibilités remplies en début de saison, nous devrions tenir compte de 12 matchs pour + de 3 ans d'expérience et 6 à 7 matchs pour les plus jeunes ».

Hamid : « il y aura des sanctions financières lorsque l'arbitre n'a pas de justificatif d'absence valable : 20 € déduits sur le prochain match ».

OTM:

Dates et lieux de formations adaptés avec les arbitres.

COMMISSION TECHNIQUE :

La commission recherche des gymnases pour les rassemblements et formations.

Le Tournoi de VALENCE s'est bien déroulé, cependant les filles ont un très gros travail à faire, le groupe des garçons est plus homogène. Les joueurs ont eu 3 jours de stage fin août.

Chez les garçons, malgré des résultats encourageants nous avons beaucoup de travail afin de préparer le TIC contre le CD13. Pour les filles il y a encore plus de travail. Mais c'est grâce à ces tournois que nos jeunes se préparent et se forment notamment dans les attitudes.

L'entraîneur n'est pas là pour travailler les fondamentaux ce qui doit se faire en club.

Nous participons au stage des VANS avec la DROME ARDECHE selon nos finances nous y resterons 1 ou 2 jours.

Nous prévoyons un tournoi Inter Comité à PERNES.

Patrice HILAIRE peut intervenir dans les clubs 3 à 4 fois dans l'année, mais il n'est pas là pour entraîner, il est là pour corriger, vous pouvez donc convoquer tous vos entraîneurs et prévoir une séance sur un thème.

Les clubs qui mettront leurs gymnases à disposition auront à nouveau des dotations. Le calendrier des formations vous a été transmis. Vous pouvez remplir vos fiches concernant vos entraîneurs surtout pour les nouveaux. Tous les documents de la commission vous sont transmis par mail et seront disponibles sur le site.

N'oubliez pas le CHALLENGE BENJAMINS dont les épreuves sont intéressantes au niveau de la dextérité.

Nous allons rencontrer le président du CD13 le 20/09 et les 3 clubs du 13 seront convoqués pour évoquer les joueurs sélectionnés ainsi que l'harmonisation financière.

EQUIPES CLUBS U11 ET U13

27 Septembre et 4 octobre : matchs de pré saison U11 à ENTRAIGUES, nous recherchons des gymnases pour les U13.

BUT: FAIRE JOUER LES EQUIPES PRETES ET DETERMINER UN NIVEAU DE JEU

Les jeunes doivent être licenciés à la date des matchs de pré saison

COMMISSION SPORTIVE :

Il sera tenu compte des disponibilités de salles pour les calendriers par contre il est très difficile de tenir compte des demandes concernant des coaches qui ont plusieurs catégories.

SENIORS M : 9 équipes en excellence, 8 équipes en préexcellence

SENIORS F : 12 équipes dont 2 poules puis des croisements et des finales.

CADETS : U17 : 7 équipes à ce jour, pour les U17 F : 4 !! Pour cette catégorie les engagements sont décalés au 13 septembre.

CALENDRIER :

Il est prévu de s'étaler jusque début juin.

Club de NYONS : « pourrait-on faire jouer les cadets 3^{ème} année en U17 comme pour les filles, 1 ou 2 joueurs afin d'avoir plus d'équipes ? »

Nanou : « c'est à étudier. Plusieurs clubs se sont engagés en ligue en U17 2^{ème} division ce qui donne 12 équipes dans chaque division, dont la 2^{ème} qui ne sert pas à grand-chose ... »

Christophe : « si l'on recule la date du début des championnats serez-vous prêts à jouer pendant les vacances scolaires ?? »

Club de MONTFAVET : « attendons quelques jours, est-ce que l'effet coupe du Monde ne va pas nous apporter un nouvel afflux de joueurs ? »

Raymond : « il y a aussi la possibilité de jouer avec les comités voisins, cela peut ajouter des matchs aux alentours des vacances de printemps ».

Club de LASA : « il faut absolument attendre pour les U17 filles »

Club de NYONS : « ne peut-on pas assouplir le règlement du CD84 pour reculer les matchs lorsqu'il y a accord des 2 clubs ? »

Le COMITE : « nous étudierons la question si les clubs peuvent se mettre d'accord mais avec le délai règlementaire de 2 semaines avant les matchs prévus ».

COMMISSION MINI BASKET :

LA FETE DU MINI BASKET AURA LIEU SAMEDI 30 MAI veille des finales de Coupes.

La commission engage les dirigeants à bien communiquer sur cette date afin qu'un maximum d'enfants y soit présents !

Pour les plateaux baby et mini poussins, merci d'indiquer par mail au comité en retour de lecture de compte rendu s'ils auront des équipes baby et mini et s'ils souhaitent organiser des ateliers.

Rappel : transmettre à la commission communication vos infos clubs.

La secrétaire générale lève la séance à 20 H 45.

Cette réunion se termine à 21 H par le Verre de l'Amitié offert par le Comité.

LA SECRETAIRE GENERALE
Sylvie LELONG

